

Votre webconférence hebdomadaire dédiée aux thématiques essentielles du droit social

PUBLIC

Managers – DRH – Responsables RH
– Chargés RH – Responsables des affaires sociales – Juristes d'entreprise – Avocats – Conseils

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

LES POINTS FORTS

- Format court et efficace : webconférence de 30 minutes pour une veille juridique optimale
- Expertise juridique pointue : analyses par des spécialistes en droit social
- Interactivité en direct : posez vos questions aux experts et obtenez des réponses immédiates.
- Replay disponible : visionnez le e-café + quand vous voulez, où vous voulez.
- Inscription modulable à la carte selon vos besoins

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement et assistance – hotline au numéro suivant : 01 83 10 10 10 (Choix 2 puis Choix 2), ou par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Code
702364

Durée
20 heures

Tarif Inter*
1 200 €
HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrypter chaque semaine les éléments essentiels, les problématiques et les bonnes pratiques d'une thématique précise en droit social
- Dégager des solutions pratiques pour votre entreprise et bénéficier des conseils de nos experts

Programme de la formation

- Inscrivez-vous pour toute l'année ou choisissez les thématiques des mois qui vous intéressent :
- Janvier : Clauses spécifiques du contrat de travail 1/2
- Février : Renouvellement du CSE
- Mars : Clauses spécifiques du contrat de travail 2/2
- Avril : Egalité, Diversité, Discriminations
- Mai : Evolution des règles sur le temps de travail et les congés
- Juin : Licenciement pour motif économique
- Septembre : Nouvelles formes d'emploi (télétravail, sous-traitance, free-lance, plateformes...)
- Octobre : Transformation du travail et numérique (nouvelles formes de contrôle, surveillance, frontière vie privée/vie pro, rôle des partenaires sociaux...)
- Novembre : Pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Décembre : Evolution de la négociation collective

Parmi nos formateurs



Anne Le Nouvel

Spécialisée en droit du travail, elle intervient en formation professionnelle depuis plus de 20 ans. Ses méthodes de formation sont basées sur une pédagogie active, qui privilégie les mises en situation concrètes, et la pratique en entreprise. Elle est professeur associé en droit du travail au Conservatoire national des Arts et Métiers et est l'auteur du premier cours en ligne (MOOC) sur le droit des contrats de travail en France, disponible sur le site de France Université Numérique (FUN). Elle collabore régulièrement avec des éditeurs juridiques, Dalloz, La Revue Fiduciaire, les Éditions Législatives, à des travaux de rédaction juridiques.



Guillaume Roland

Avocat depuis 1994, Guillaume ROLAND consacre toute son activité au droit social. Il a été enseignant au CNAM de 2006 à 2019 sur cette matière. Il a rejoint en 2019 le cabinet HERALD (anciennement GRANRUT) en qualité d'associé responsable du pôle social.

